

A RETENIR

Le site d'étude est implanté à 846 m à l'Est du bourg de Gièvres, dans un secteur rural où le tissu urbain est assez diffus et organisé en maisons isolées ou en hameaux. Les habitations les plus proches se trouvent au Patureau de la maison à 190 m au Nord.

Les nuisances sonores proviennent essentiellement de la circulation sur la voirie départementale et sur la voie ferrée et du fonctionnement de la Carrière LANDRE.

La qualité de l'air dans le secteur d'étude est bonne avec seulement un jour par an où les seuils d'alerte sont dépassés pour les particules en suspension. Les émissions de GES sur la commune de Gièvres s'élèvent à 10 821 tonnes eqCO₂.

Le site d'étude est soumis aux émissions lumineuses de la carrière LANDRE et de la zone urbanisée de Gièvres.

6. Synthèse des enjeux du milieu humain

Un élément de l'environnement présente un **enjeu** lorsque, compte tenu de son état actuel ou prévisible, une portion de son espace ou de sa fonction présente une valeur. **Un enjeu est donc défini par sa valeur intrinsèque et est totalement indépendant du projet.**

Les critères de qualification des enjeux sont définis, par thématique, dans la Partie 9 : Méthodologies de l'étude et bibliographie en page 226.

La hiérarchisation des enjeux est donnée par l'échelle de curseurs suivante :

Très Faible	Faible	Moyen	Fort	Très Fort
-------------	--------	-------	------	-----------

Le tableau présenté ci-après synthétise les **enjeux** issus de l'analyse de l'état initial du milieu humain.

Thématique		Enjeu retenu	Niveau d'enjeu
Socio-économie locale	Démographie	L'état des lieux de la démographie présenté n'est pas un enjeu, il permet de connaître le contexte et la dynamique démographique du territoire.	-
	Contexte économique et industriel	Le site d'étude se trouve au droit de la Carrière LANDRE classée ICPE. Il est localisé au droit de parcelles réaménagées qui ne font plus l'objet d'exploitation.	Très faible
	Les énergies renouvelables	L'état des lieux des énergies renouvelables présenté n'est pas un enjeu, il permet de connaître le contexte et la dynamique de développement des énergies renouvelables.	-
	Tourisme et loisirs	Les abords proches du site d'étude sont parcourus par 3 sentiers de grandes randonnées (GR 41, GR 413 et GR de Pays de Valençay). Le GR 413 passe à 630 m à l'Est du site d'étude.	Faible
Biens matériels	Infrastructures de transport	Le site d'étude est cadré par différents axes de communication : la RD 54 au Sud et des chemins ruraux au Nord et à l'Est.	Moyen
	Réseaux	Des réseaux sont identifiés à proximité immédiate du site d'étude.	Moyen
Terres	Agriculture	L'agriculture est très peu représentée dans le secteur d'étude. De plus, le site d'étude n'a aucune vocation agricole	Très faible
	Espaces forestiers	Le site d'étude s'inscrit dans un contexte assez boisé. Il est lui-même implanté au droit de boisements qui couvrent plus de 50% de la surface.	Très fort
Population et santé humaine	Voisinage et nuisances	Plusieurs habitations se situent à proximité du site d'étude (190 m pour le Patureau de la maison). Le site d'étude se trouve dans un contexte sonore moyennement calme, du fait de sa proximité à la départementale relativement passante et à la carrière LANDRE encore en exploitation. La qualité de l'air est bonne. Le site est toutefois soumis aux pollutions lumineuses de la carrière LANDRE et de la zone urbanisée de Gièvres.	Moyen

V. PAYSAGE ET PATRIMOINE

1. Grandes caractéristiques du territoire d'étude

1.1. Définition des périmètres de l'étude paysagère

Une approche cartographique a permis, après une approche complémentaire *in situ*, de convenir d'aires d'études à différentes échelles. Elles correspondent à des distances de perceptions théoriques, incluant des éléments paysagers (boisements, bocages, prairies...), topographiques (massif, ligne de crête, cours d'eau...) ou encore urbains (ville/village, réseau routier...). Ces éléments caractérisent la lecture de l'espace et permettent d'identifier des écrans visuels ou des ouvertures paysagères. La carte ci-contre présente les aires d'étude et les écrans visuels dus au relief et à la végétation :

- L'aire d'étude à l'**échelle éloignée** s'inscrit au sein de deux unités paysagères, décrites dans les pages suivantes, dans un rayon de 4 km autour du site d'étude.
- L'aire d'étude à l'**échelle immédiate** intègre les abords du site d'étude sur un rayon de 500 m autour du site. Cette aire permet d'étudier également la nature des occupations du sol et infrastructures permettant de préciser les relations visuelles entre le site d'étude et son environnement direct.
- Enfin, le **site d'étude** comprend le site circonscrit dans ses limites foncières. Cette échelle permet de définir les éléments du paysage et du patrimoine d'intérêt dans le site d'étude-même. Ce secteur est soumis à la réglementation en vigueur appliquée au PLU de Gièvres en zone N (Naturelle).

Les écrans visuels entourant le site d'étude sont d'origine végétale (boisements). Ils réduisent notablement les perceptions sur ce territoire comme l'illustrent la carte ci-contre et la coupe ci-dessous.

Pour rappel, dans la suite de l'étude, le terme **visibilité** correspond à la partie (partielle ou totale) d'un parc photovoltaïque visible depuis un espace donné. La **covisibilité** correspond à la partie (partielle ou totale) d'un parc photovoltaïque visible conjointement avec un élément de paysage ou de patrimoine depuis un même point. Elle peut être **directe**, c'est-à-dire que la partie de parc se superpose à l'élément de paysage ou de patrimoine, ou **indirecte**, c'est-à-dire que la partie de parc et l'élément de paysage ou de patrimoine sont visibles au sein d'un angle de 50° (Source : définition sortie du « Guide relatif à l'élaboration des études d'impacts des projets de parcs éoliens terrestres, Ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer, 2017 » qui reste applicable dans le cas de parcs photovoltaïques).

Illustration 60 : Carte des principaux écrans visuels autour du site d'étude de Gièvres

Source : IGN (SCAN 25) / BD Ortho / Réalisation : Artifex

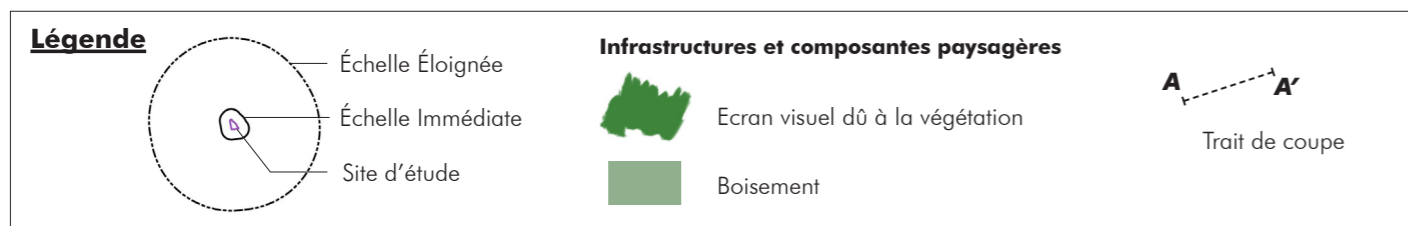
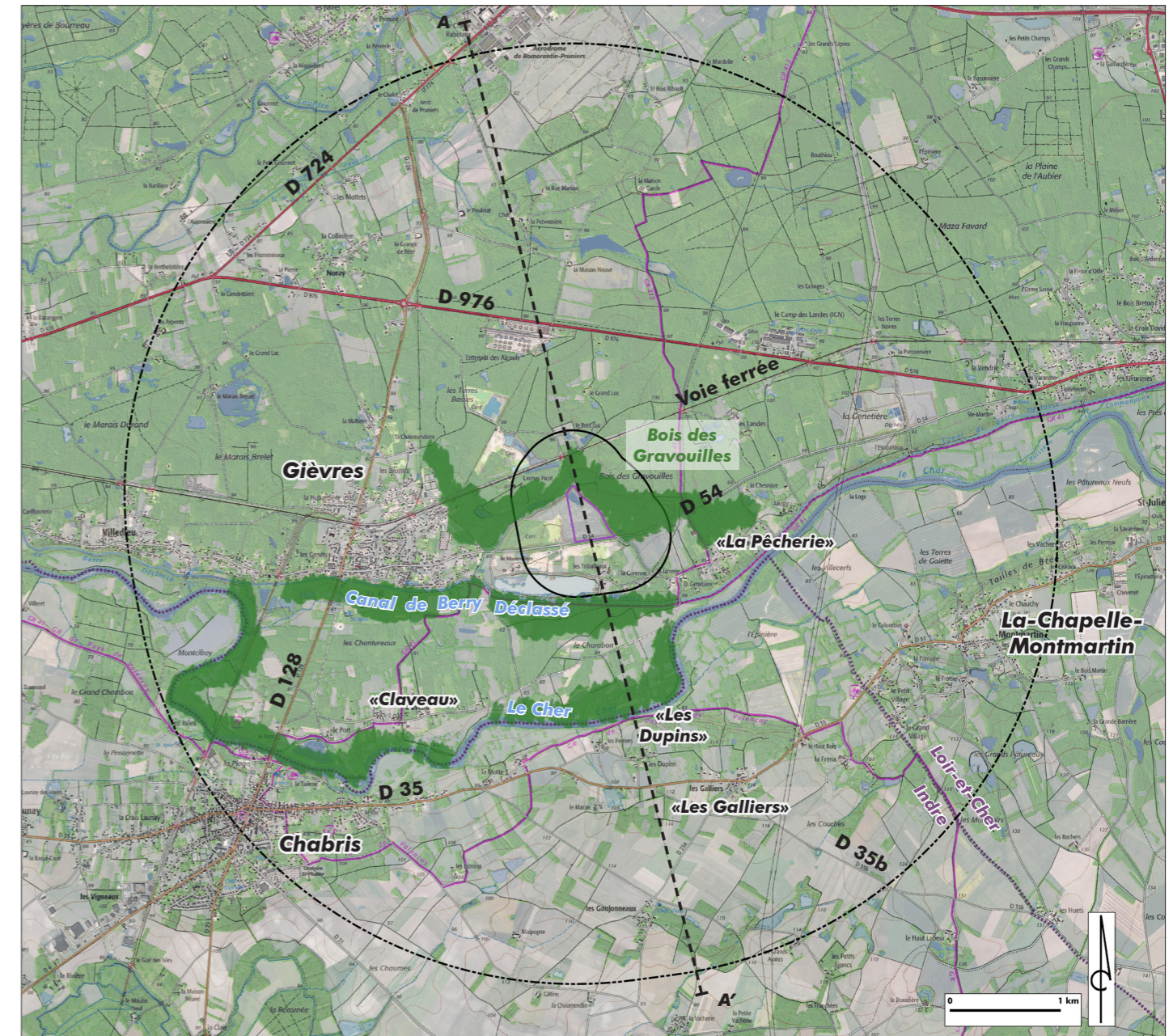
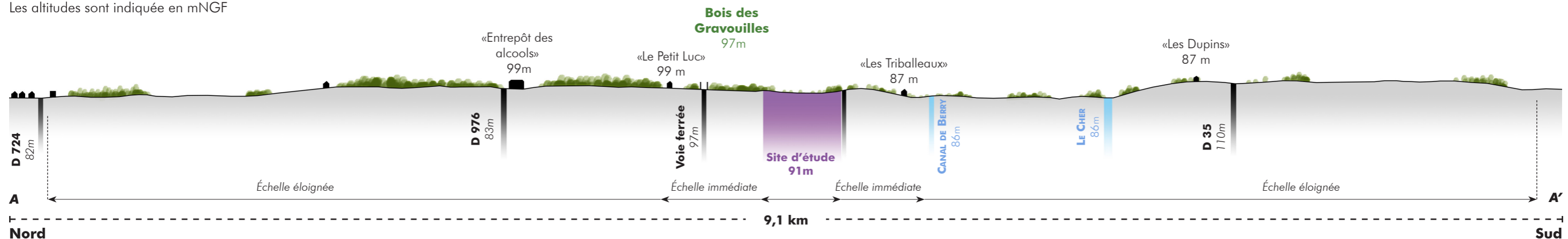


Illustration 61 : Coupe de principe d'organisation du relief

Les altitudes sont indiquées en mNGF



1.2. Les unités paysagères

Grâce aux Atlas des Paysages du Loir-et-Cher et de l'Indre, les unités paysagères, qui sont des grands ensembles cohérents (plaines, collines, montagnes, espaces bâtis...), recouverts par les périmètres d'étude sont identifiées et localisées. Le site et l'ensemble des aires d'études sont au cœur de trois unités paysagères, qui sont situées sur la carte ci-contre et décrites en suivant.

1.2.1. La vallée du Cher, au Sud de l'aire d'étude éloignée

La «**Vallée du Cher**» fait partie des Gâtines de l'Indre, vaste paysage de grandes cultures monotones, qui matérialisent les grands horizons. La vallée du Cher, par ses méandres, dessine un paysage structuré des Gâtines de l'Indre. De nombreuses villes et petits bourgs ponctuent ce territoire. Ainsi les hameaux et fermes isolées se sont installés au gré des opportunités topographiques (point haut, méandre...) et cristallisent un paysage bucolique autour d'eux, contrastant avec le paysage de grandes cultures du reste du plateau.



Unité paysagère de la «Vallée du Cher»

Source : Artifex

1.2.2. Les deux unités paysagères du site d'étude

La «**Grande Sologne**» est caractérisée par un plateau, vaste et homogène, incliné d'Est en Ouest, composé d'une alternance d'interfluvés plats et de vallées peu marquées. Les paysages de forêt sont dominants et diversifiés. En grande partie privés, ces boisements mixtes (résineux et feuillus) agrémentent le paysage au fil des saisons (diversité des feuillages, des teintes en automne...). Les activités de pleine nature, tel la chasse, ont profondément marquées l'aménagement du territoire et des forêts. Ces nombreux boisements limitent rapidement les perceptions et masquent les étendues d'eau et les bourgs. Les étangs, dont l'origine remonte au Moyen-âge, sont nombreux et disséminés sur ce territoire. Peu visibles depuis les routes et les chemins, ils offrent une réserve de biodiversité importante.

L'habitat est regroupé autour d'un point d'eau et prend la forme de bourgs denses, de hameaux ou de fermes isolées, dont le nombre important témoigne de la facilité d'accès à cette ressource. Les centres anciens bien conservés, sont réaménagés pour faire face au développement urbain moderne qui diverge des formes originelles d'urbanisation. Ces villages et hameaux sont entourés de pâtures, de landes ou plus récemment de grandes cultures, qui offrent des ouvertures dans les paysages. D'une manière générale, la forêt, sous l'impulsion de l'activité économique de la chasse, tend à gagner du terrain et à «grignoter» les quelques espaces ouverts résiduels des clairières.

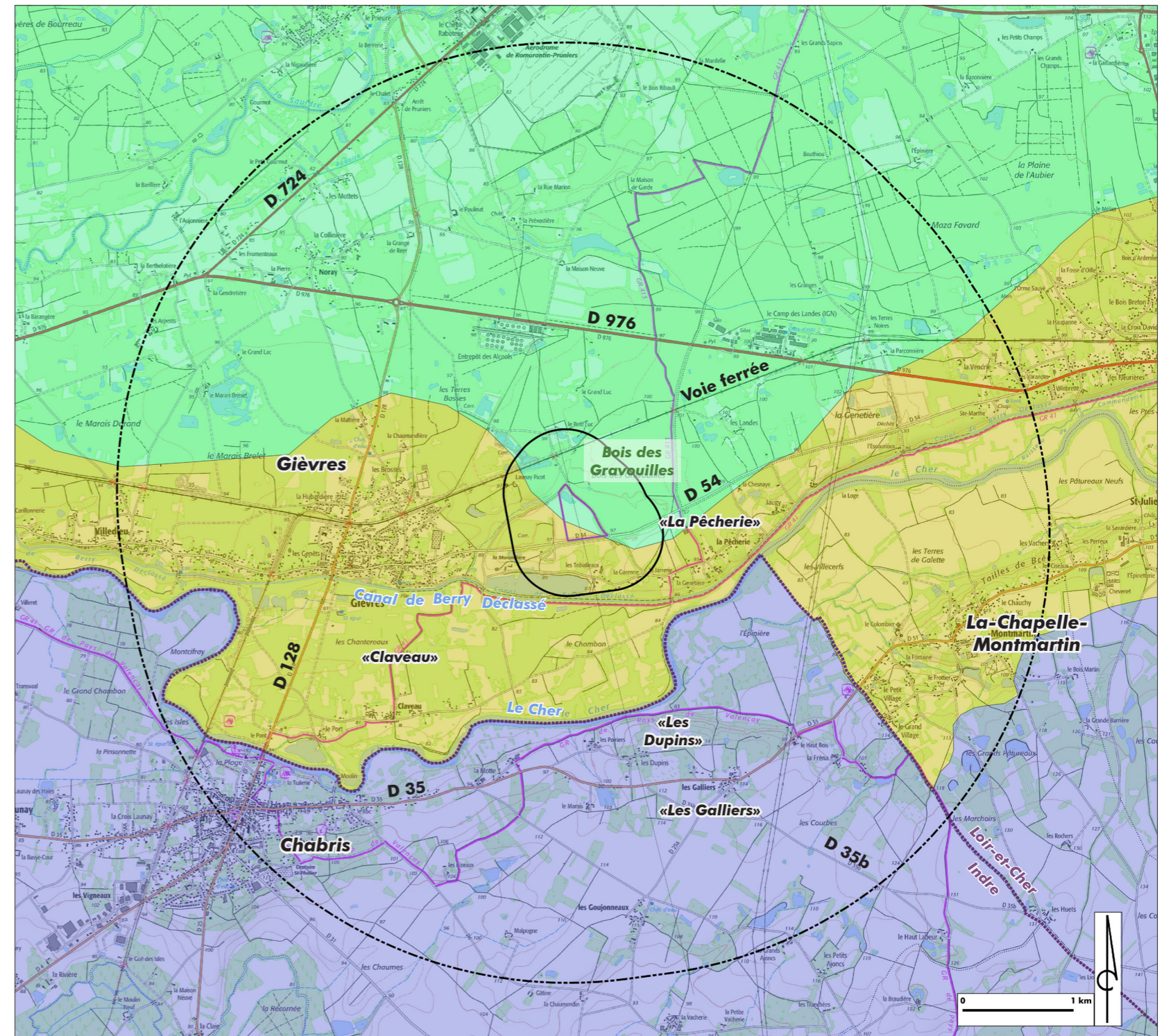


Les grandes forêts de la Sologne («bois des Gravouilles»)

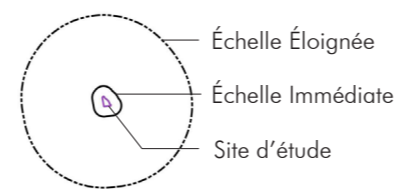
Source : Artifex

Illustration 62 : Carte des unités paysagères dans le périmètre de l'étude paysagère

Source : IGN (SCAN 25)/ Atlas des paysages du Loir-et-Cher et de l'Indre / DREAL Centre - Val de Loire / Réalisation : Artifex



Légende



- Route départementale principale
- Route départementale secondaire
- Axe secondaire
- Voie ferrée
- Cours d'eau
- Limite départementale

- Bois et bocages
- Unité paysagère**
- «La Grande Sologne»
- «Le Cher des confins de la Sologne»
- «Vallée du Cher»

Le «Cher des Confins de la Sologne» est caractérisé par une large vallée bordée de part et d'autre de coteaux. Ces derniers offrent de nombreux points de vue et se rapprochent progressivement de Villefranche-sur-Cher.

En rive droite du Cher, les boisements de la Sologne voisine occupent l'espace, au cœur desquels les villages créent des clairières pour s'implanter. En rive gauche, les pentes plus douces des coteaux sont mises en culture ou en pâture, créant un maillage aux formes irrégulières, délimité par un réseau bocager dense.

La plaine agricole, bordée par ces coteaux, offre des ambiances variées en raison de la diversité des cultures. Le réseau bocager et les boisements créent une relation entre ces différents espaces. Le Cher, qui sillonne la vallée, est peu visible et est accompagné par le canal de Berry.

Les bourgs, historiquement positionnés le long des axes de communication (routier et fluvial), sont implantés dans la plaine ou sur les coteaux de la vallée du Cher. La végétation et le relief offrent des effets de fenêtre et mettent en valeur les villages. L'urbanisation récente et diffuse tend à privatiser les vues possibles depuis les villages et les routes adjacentes. De plus, le délitement du maillage bocager en fond de vallée entraîne la disparition de leur aspect jardiné, au profit de l'installation de grandes cultures.



Unité paysagère du «Cher des Confins de la Sologne»

Source : Artifex

1.3. Patrimoine protégé, culturel et touristique

L'aire d'étude éloignée est concernée par la présence d'un élément patrimonial, l'église de Chabris, répertoriée parmi les Monuments Historiques classés. Depuis ce monument situé à 3,9 km au Sud-Ouest du site d'étude et au cœur de la ville de Chabris, aucune perception n'est ouverte sur le site d'étude.

Inventaire des MH

N°	Département	Commune	Nom	Protection	Date de protection	Distance (km)
1	LOIR-ET-CHER	Chabris	Eglise Saint-Christophe et Saint-Phalier	Classé	18/10/1910	3,9

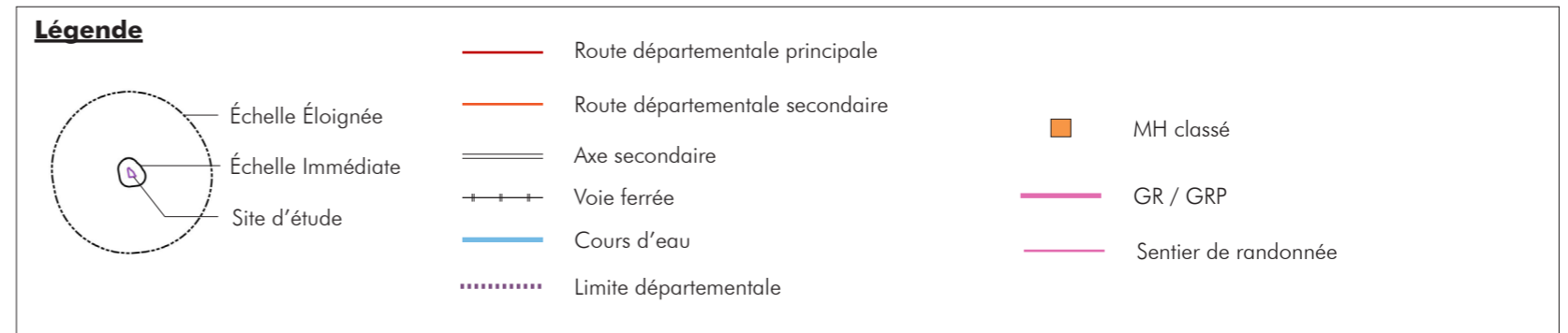
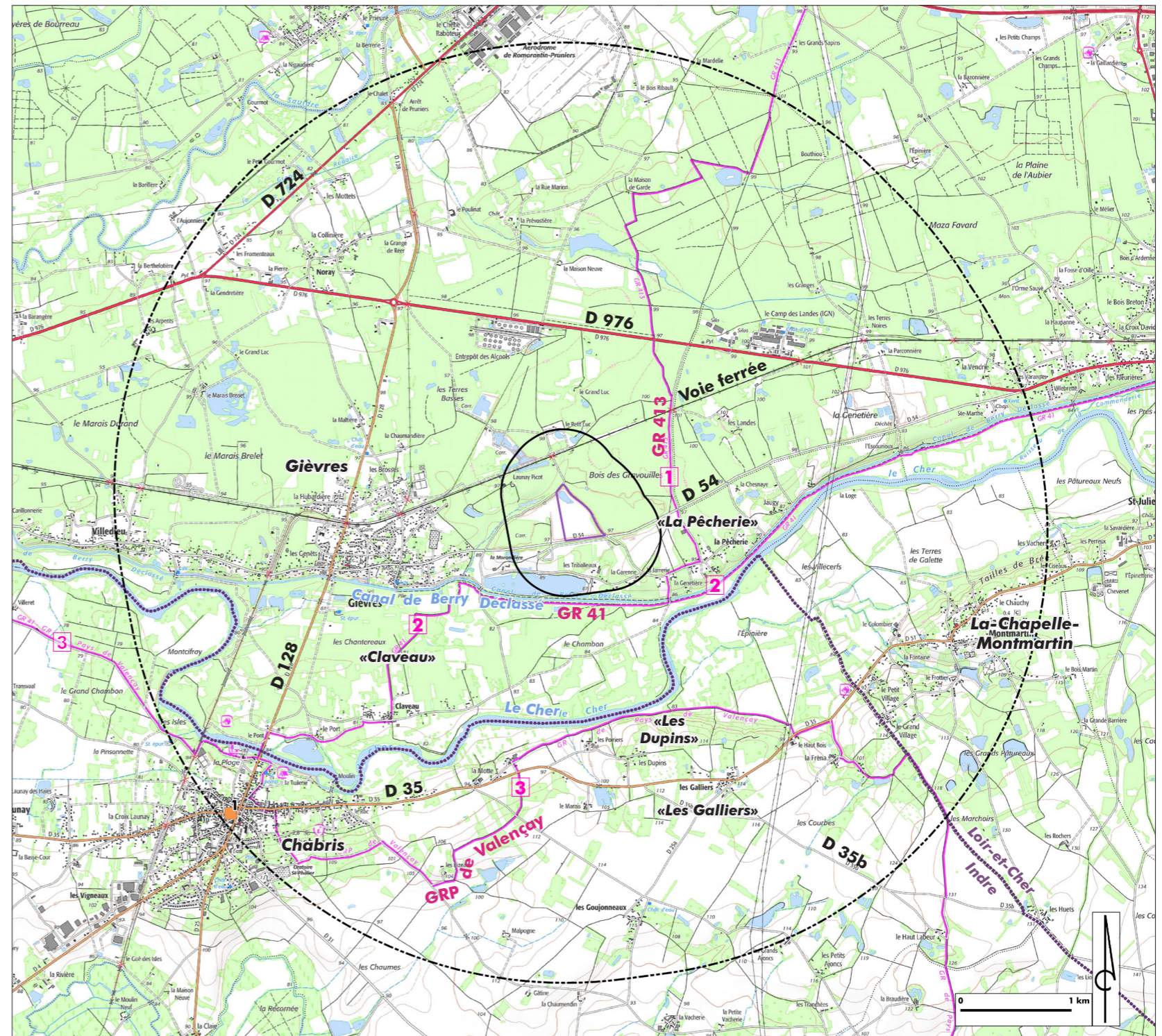
En ce qui concerne le patrimoine culturel et touristique, le territoire est traversé par des sentiers de randonnée de types GR (413 et 41) et GR de Pays (GRP de Valençay). La ville de Gièvres propose des sorties culturelles et expositions occasionnelles, ainsi que services et commerces.

Inventaire des sentiers

N°	Département	Nom	Aire d'étude
1	LOIR-ET-CHER	GR 413	Eloignée
2	LOIR-ET-CHER	GR 41	Eloignée
3	INDRE	GRP de Valençay	Eloignée

Illustration 63 : Carte des éléments patrimoniaux et paysagers

Source : IGN (SCAN 25) / DREAL Centre - Val de Loire / Base Mérimée / Réalisation : Artifex



2. Le paysage et le patrimoine à l'échelle éloignée

2.1. Structures, usages et composantes paysagères

A l'échelle éloignée, c'est un paysage au caractère rural qui s'installe. L'urbanisation en périphérie des bourgs de Gièvres, Chabris et La-Chapelle-Montmartin, s'étire le long des axes routiers et des cours d'eau sur le territoire qualifié de rural. Cette urbanisation se développe sous l'influence de la ville de Romorantin-Lanthenay (sous préfecture du Loir-et-Cher) située à quelques kilomètres au Nord-Est. Ainsi l'habitat s'installe sous forme de lotissements et hameaux à proximité des centres urbains.

Un réseau viarie dense traverse le territoire étudié, avec des grands axes fréquentés (D 128, D 35, D 976) qui relient les grandes villes de la région (Romorantin-Lanthenay, Vierzon, Tours...) et les villes de plus petite envergure (Villefranche-sur-Cher, Selles-sur-Cher, Chabris, Valençais...). Un réseau secondaire dessert les hameaux («Claveau», «les Poiriers», «la Pêcherie»...) et traverse le territoire rural.

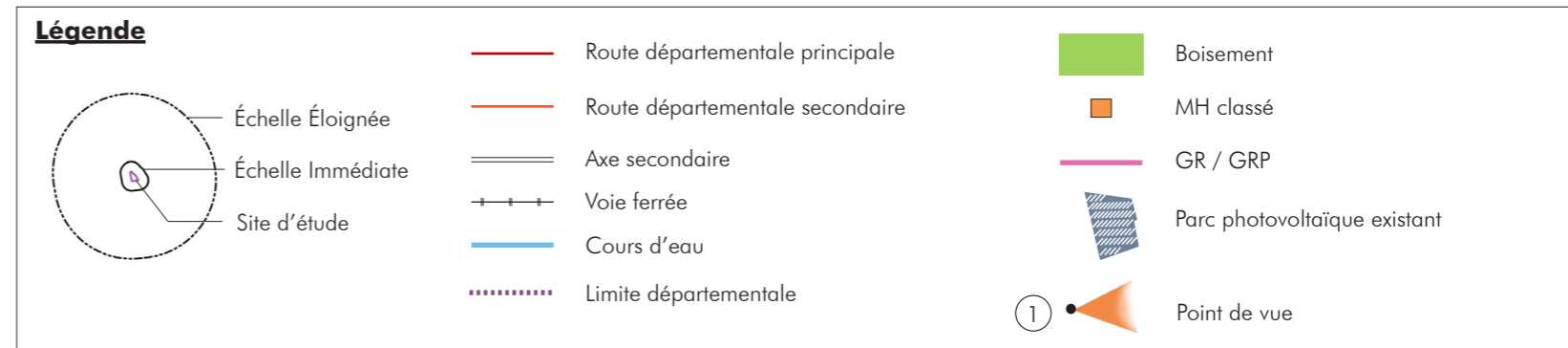
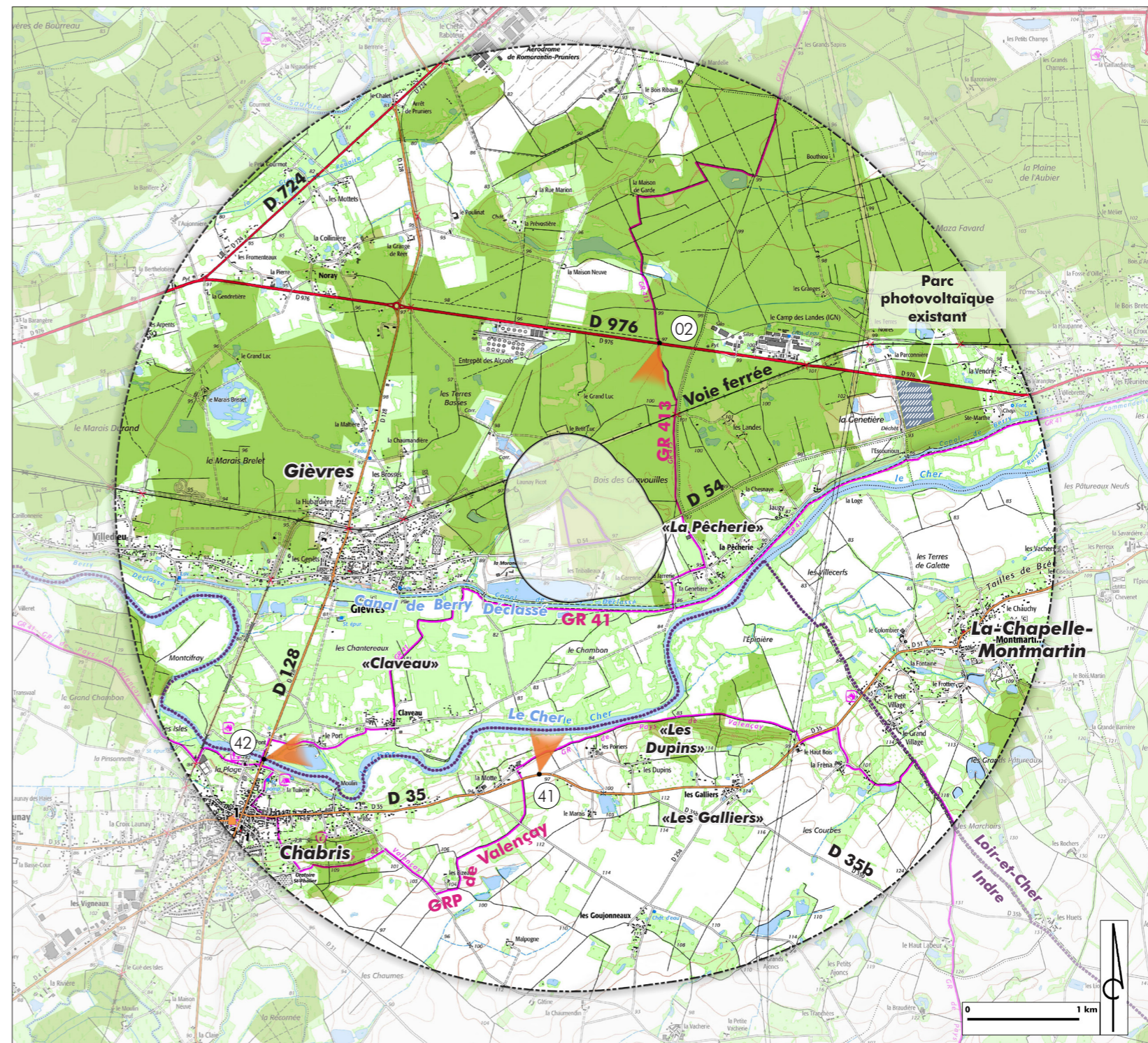
L'aire d'étude est aussi caractérisée par le passage du Cher qui serpente le territoire d'Est en Ouest. Il dessine le paysage, bordé au Sud par une plaine agricole et au Nord par des contreforts boisés. Le Canal de Berry déclassé longe le Cher au Nord, canal qui s'étend sur 261 km et qui a la particularité d'avoir trois branches, anciennement empruntées pour le transport de matériaux.

Des sentiers de randonnée de type GR (41, 413 et GRP de Valençais) traversent l'échelle éloignée et rendent le territoire plus attractif, permettant de développer les commerces locaux. Par leur fréquentation. Ces sentiers laissent à découvrir les régions du Loir-et-Cher, ainsi que la Sologne et l'Indre.

On note également la présence d'un parc photovoltaïque, situé à environ 3 km à l'Est du site d'étude, le long de la D 54. D'une superficie de près de 12,5 ha, ce parc est visuellement déconnecté du site d'étude du fait du couvert boisé qui les sépare.

Illustration 64 : Carte d'analyse des perceptions paysagères à l'échelle éloignée

Source : IGN (SCAN 25) / Corine Land Cover / Réalisation : Artifex



Le Cher à Chabris
Source : Artifex



Ambiance boisée de la Sologne
Source : Artifex



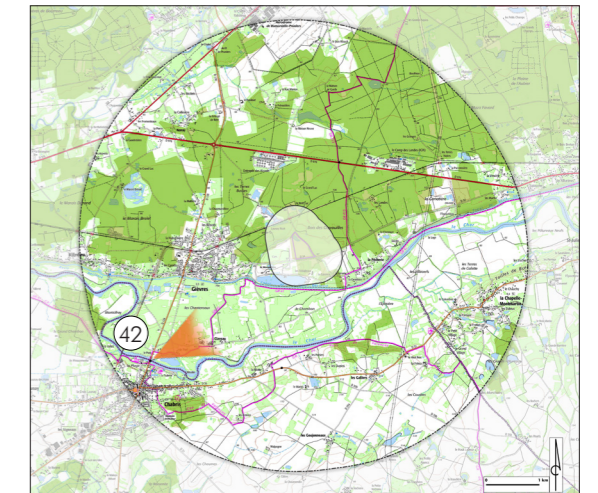
Ambiance agricole de la vallée du Cher
Source : Artifex

2.2. Analyse des perceptions visuelles à l'échelle éloignée

Dans le contexte décrit précédemment, les points de vue choisis concernent principalement des points de passage importants, des points hauts et des éléments du patrimoine. Les perceptions sont, à cette échelle, peu significatives, dues à la configuration protégée du site d'étude, entouré de haies bocagères et de boisements qui le séparent des vues lointaines. Les perceptions suivantes, localisées sur la carte en page précédente, détaillent l'intégration du site d'étude dans son environnement à l'échelle éloignée.

N.B. : L'ensemble des prises de vues photographiques pour toutes les échelles ont été réalisées le 3 mai 2019 par temps ensoleillé partiellement couvert. Pour davantage de clarté, les perceptions seront présentées depuis l'Ouest dans le sens horaire.

42 - à 3,3 km au Sud-Ouest du site d'étude - Depuis la D 128 sur le pont du Cher à l'entrée de la ville de Chabris



Type de perception :

- Dynamique depuis la D 128
- Statique depuis le GR 41

Type de lieux :

- Paysage du quotidien
- Lieu de passage
- Lieu touristique (GR 41)

Ecrans visuels :

- Boisements

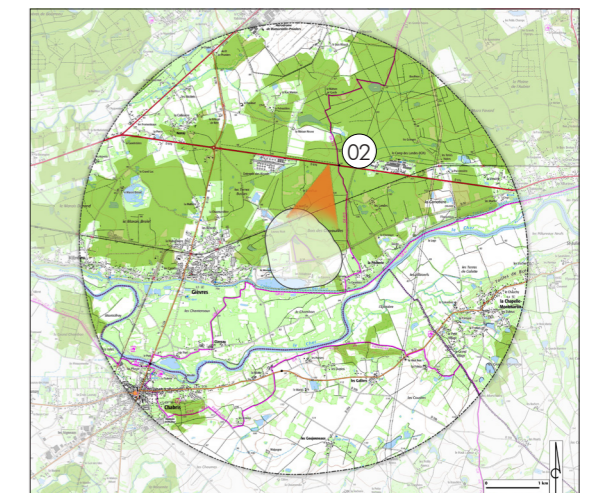
Visibilité :

- Site d'étude imperceptible lié aux boisements qui occultent la vue
- Visibilité de structures de faible hauteur impossible (3m)

Covisibilité :

- Aucune covisibilité avec le patrimoine inventorié

02 - à 1,4 km au Nord-Est du site d'étude - Depuis la D 976 et le GR 413



Type de perception :

- Dynamique la D 976
- Statique depuis le GR 413

Type de lieux :

- Paysage du quotidien
- Lieu de passage
- Lieu touristique (GR 413)

Ecrans visuels :

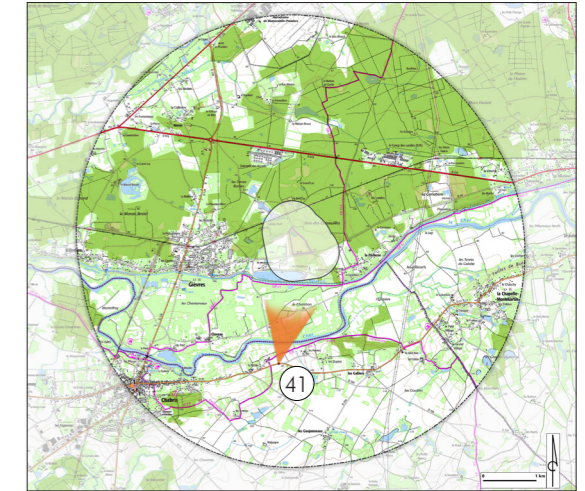
- Boisements

Visibilité :

- Site d'étude imperceptible lié aux boisements qui occultent la vue
- Visibilité de structures de faible hauteur impossible (3m)

Covisibilité :

- Aucune covisibilité avec le patrimoine inventorié

41 - à 2 km au Sud du site d'étude - Depuis la D 35**Type de perception :**

- Dynamique depuis la D 35

Type de lieux :

- Paysage du quotidien
- Lieu de passage

Ecrans visuels :

- Boisements

Visibilité :

- Site d'étude imperceptible lié aux boisements qui occultent la vue
- Visibilité de structures de faible hauteur impossible (3m)

Covisibilité :

- Aucune covisibilité avec le patrimoine inventorié

A RETENIR

A cette échelle, le paysage est marqué par les boisements denses, le cours d'eau du Cher et le Canal de Berry. L'urbanisation s'est implantée le long de ces cours d'eau qui dessinent le paysage. Les routes départementales D 128, D 35, D 54 et la voie ferrée traversent cette aire d'étude éloignée de manière rectiligne et permettent de desservir Gièvres vers les autres pôles urbains plus importants.

Les boisements limitent ainsi les perceptions en direction du site depuis cette échelle. Les quelques ouvertures paysagères au Sud, se font en direction des pentes de la Vallée du Cher et sont vite coupées par les boisements et les bocages. Aucune vue est identifiée depuis le patrimoine inventorié.

Un parc photovoltaïque existant est localisé à l'Est le long de la D 54. Il est visuellement déconnecté du site d'étude.

3. Étude du paysage à l'échelle immédiate

3.1. Structures, usages et composantes paysagères

A cette échelle immédiate (500 m autour du site d'étude), le paysage légèrement marqué par le relief devient vite confidentiel par la forte présence de boisements. On observe sur ce territoire des espaces à vocations diverses :

- Un **grand espace boisé** qui englobe la quasi totalité de l'échelle, avec quelques clairières qui sont identifiables, laissant place à des ouvertures partielles de l'espace à proximité des habitations. Le « bois des Gravouilles », très dense, borde le site d'étude à l'Est.

- La **carrière Landre**, en cours d'exploitation pour ses matériaux alluvionnaires. Deux zones sont encore exploitées de part et d'autre de la D 54, tandis que de nombreux espaces voisins, anciennement exploités, ont été réaménagés en prairie, à l'état de friche ou laissant place aux boisements.

- Des **plans d'eau**, traces d'anciens sites d'exploitation de matériaux alluvionnaires.

- La **D 54**, un axe routier important qui traverse l'échelle d'Est en Ouest, longeant le site d'étude au Sud. Elle relie Gièvres à Villefranche-sur-Cher. Plusieurs voies communales et chemins ruraux traversent également l'espace pour desservir les habitations isolées.

- La **voie ferrée** reliant Tours et Bourges, et qui est entourée par les boisements.

- Des **hameaux**, qui se sont implantés au coeur d'une végétation arborée dense.



Bois des Gravouilles et chemin forestier
Source : Artifex



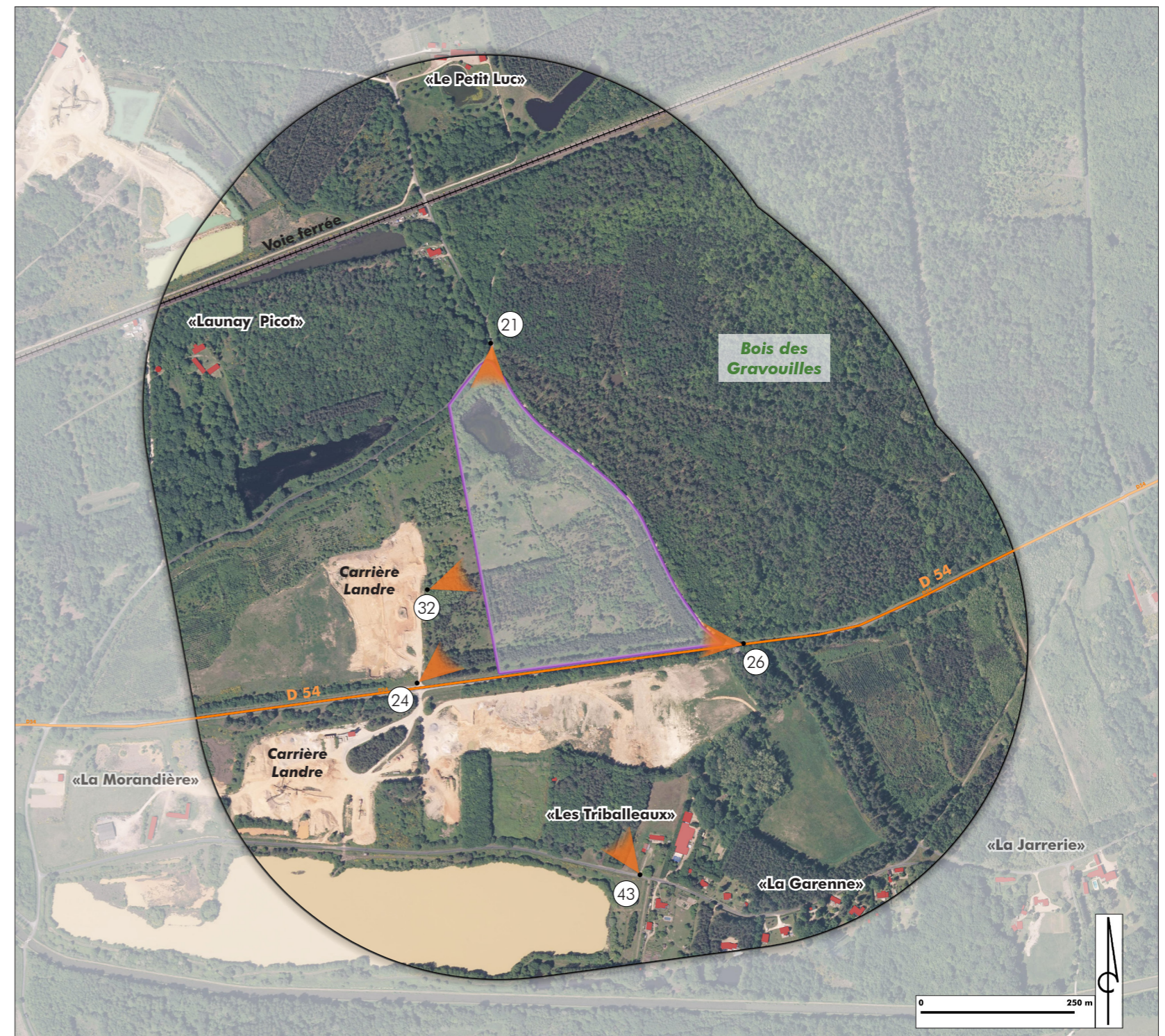
Carrière Landre
Source : Artifex



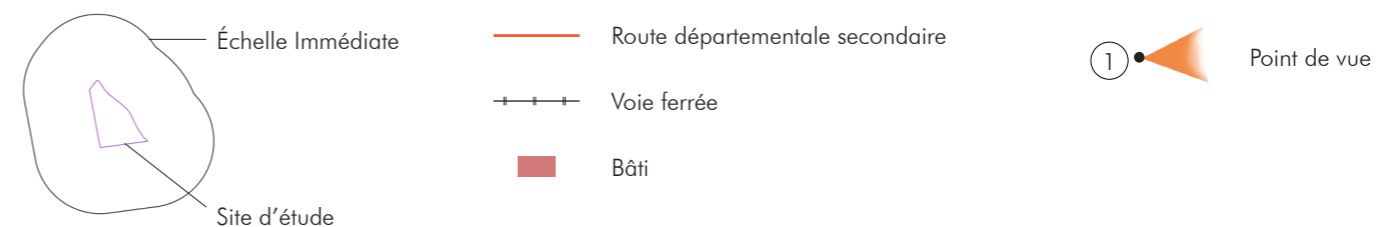
Route des Triballeaux au lieu-dit «la Garenne», habitations et écrin boisé
Source : Artifex

Illustration 65 : Carte d'analyse des perceptions paysagères à l'échelle immédiate

Source : IGN (SCAN 25 / GEOFLA / BD Topo) / Réalisation : Artifex



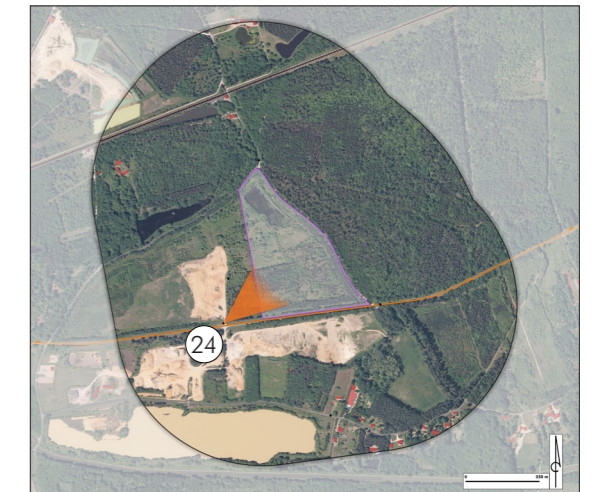
Légende



3.2. Analyse des perceptions visuelles à l'échelle immédiate

Une analyse plus fine des perceptions à l'échelle immédiate est présentée par des points de vue basés principalement sur les lieux de passage, de vie ou d'usage fréquents qui offrent des ouvertures visuelles dans le paysage. Les boisements masquent rapidement les perceptions qui sont peu nombreuses et resserrées autour du site d'étude. Ainsi, les perceptions suivantes, localisées sur la carte en page précédente, détaillent l'intégration du site d'étude dans son environnement à l'échelle immédiate, représentatifs des absences de perceptions comme des ouvertures visuelles ponctuelles.

24 - à 135 m à l'Ouest du site d'étude - Depuis la D 54 et l'entrée de la carrière Landre



Type de perception :

- Dynamique depuis la D 54

Type de lieux :

- Paysage du quotidien
- Lieu de passage

Ecrans visuels :

- Boisements

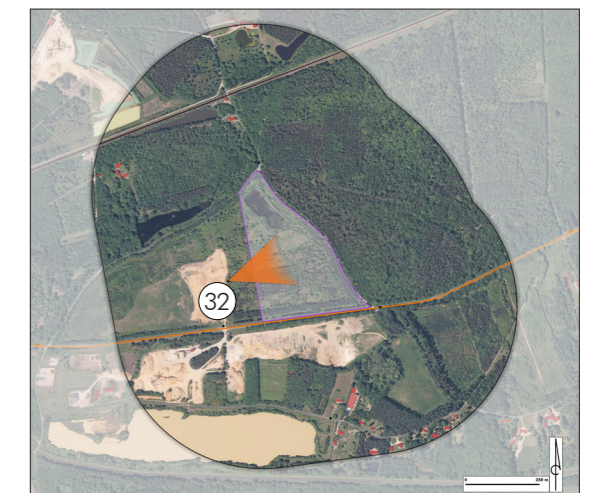
Visibilité :

- Site d'étude imperceptible lié aux boisements qui occultent la vue
- Visibilité de structures de faible hauteur impossible (3m)

Covisibilité :

- Aucune covisibilité avec le patrimoine inventorié

32 - à 90 m à l'Ouest du site d'étude - Depuis la zone Nord de la carrière Landre



Type de perception :

- Statique depuis la carrière Landre

Type de lieux :

- Lieu de travail
- Paysage du quotidien

Ecrans visuels :

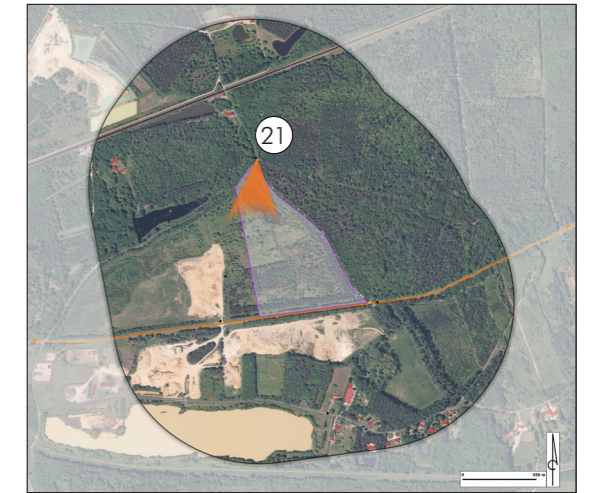
- Boisements

Visibilité :

- Site d'étude imperceptible lié aux boisements qui occultent la vue
- Visibilité de structures de faible hauteur impossible (3m)

Covisibilité :

- Aucune covisibilité avec le patrimoine inventorié

21 - à 30 m au Nord du site d'étude - Depuis la voie communale**Type de perception :**

- Dynamique depuis la route

Type de lieux :

- Paysage du quotidien
- Lieu de passage

Ecrans visuels :

- Boisements

Visibilité :

- Site d'étude perceptible (lisière boisée)
- Visibilité de structures de faible hauteur possible (3m)

Covisibilité :

- Aucune covisibilité avec le patrimoine inventorié

26 - à 35 m au Sud-Est du site d'étude - Depuis la D 54**Type de perception :**

- Dynamique depuis D 54

Type de lieux :

- Paysage du quotidien
- Lieu de passage

Ecrans visuels :

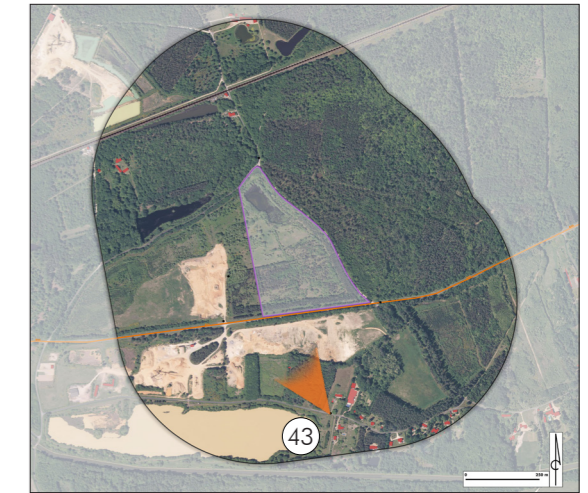
- Boisements

Visibilité :

- Site d'étude perceptible (lisière boisée)
- Visibilité de structures de faible hauteur possible (3m)

Covisibilité :

- Aucune covisibilité avec le patrimoine inventorié

43 - à 350 m au Sud du site d'étude - Depuis les Triballeaux**Type de perception :**

- Dynamique depuis la route
- Statique depuis les habitations

Type de lieux :

- Lieu de passage
- Lieu de vie
- Paysage du quotidien

Ecrans visuels :

- Boisements

Visibilité :

- Site d'étude imperceptible lié aux boisements qui occultent la vue
- Visibilité de structures de faible hauteur impossible (3m)

Covisibilité :

- Aucune covisibilité avec le patrimoine inventorié

A RETENIR

A cette échelle, les paysages industriels et ruraux se côtoient. L'habitat se disperse au cœur des boisements qui les isolent rapidement de leur environnement. Un réseau de voies communales permet de les desservir, rejoignant l'axe majeur de l'aire, la D 54. Au Nord traverse la voie ferrée dans un écrin de verdure.

Ainsi, les boisements jouent un rôle d'écran visuel depuis les habitations proches, la carrière et la voie ferrée. Néanmoins, des perceptions dynamiques sont possibles à travers la végétation depuis la D 54 au Sud et la voie communale au Nord.

4. Étude du paysage à l'échelle du site d'étude

Le site d'étude s'étend sur environ 11,5 ha sur un ancien site d'exploitation de la carrière Landre, qui aujourd'hui se développe en limite Sud du site d'étude. Il renferme plusieurs composantes paysagères :

- Les bordures Nord, Est et Sud sont structurées par un **talus incliné en direction du site**, qui est encaissé de quelques mètres par rapport à son environnement extérieur. Ces talus sont plantés d'une **frange boisée** haute et dense, qui crée un écran visuel depuis la D 54, la voie communale et le chemin forestier.

La limite Ouest du site d'étude est d'avantage ouverte en direction d'un ancien site d'exploitation de la carrière Landre.

- La moitié Sud du site d'étude est composée de **plantations de résineux** (pins) qui créent des espaces fermés peu accessibles.

- Au centre, le paysage est plus ouvert et parsemé d'une **végétation de recolonisation**. On trouve également la présence de **fossés de drainage** des eaux traversant le site d'étude du Sud au Nord. Ils sont bordés par des alignements d'arbrisseaux.

- Un **plan d'eau** est localisé au Nord du site d'étude. Ces berges sont investies par une végétation de milieu humide. Cet élément est caractéristique des anciens sites d'exploitation des sablières.

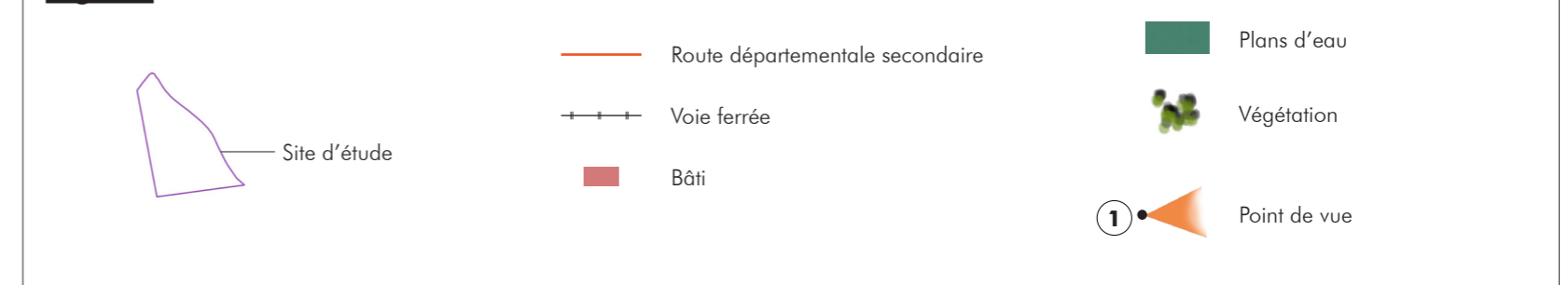
Le site d'étude s'inscrit dans une dynamique de mutation du paysage qui, après une période d'exploitation des ressources du sol, connaît une phase de recolonisation de la végétation. Les perceptions depuis et vers le site se referment petit à petit.

Illustration 66 : Carte synthétique des composantes paysagères du site d'étude

Source : IGN (GEOFLA) / BD Ortho / Réalisation : Artifex



Légende



Végétation de recolonisation (saule et peuplier)
Source : Artifex



Plantation de résineux au Sud du site
Source : Artifex



Plan d'eau et lisière boisée au Nord du site
Source : Artifex



Fossé de drainage traversant le site
Source : Artifex